

Le Sauverois

AUTOMNE 2026



Papier
cn
carboneutre

MOT DU MAIRE

Chères Sauveroises,
Chers Sauverois,

Préparer le Saint-Sauveur de demain, c'est réfléchir dès aujourd'hui aux choix que nous aurons à faire au cours des prochaines années.

Plusieurs de ces réflexions sont déjà bien engagées. Comment mieux planifier nos investissements? Comment prendre soin de nos infrastructures et de nos bâtiments? Comment protéger notre environnement tout en continuant d'améliorer les services offerts à la population?

Ce sont des questions qui guident notre travail et qui demandent de regarder plus loin que les besoins immédiats. Chaque décision prise aujourd'hui contribue, à sa façon, à façonner la ville dans laquelle nous souhaitons vivre demain.

Cette édition du Sauverois vous permet d'ailleurs de découvrir une partie du travail qui se fait en coulisses, mais aussi plusieurs initiatives et services qui font partie de votre quotidien. Je vous invite à la parcourir et, surtout, à continuer de prendre part à la vie de Saint-Sauveur.

Bonne lecture et bon automne!

Luc Martel

Maire de Saint-Sauveur



Votre conseil municipal



Nathalie
Desjardins

SIÈGE NO 1



Luc
Leblanc

SIÈGE NO 2



Carole
Viau

SIÈGE NO 3



Stéphanie
Carrière

SIÈGE NO 4



Sophie
Coulombe

SIÈGE NO 5



Carole
Gagnon

SIÈGE NO 6



Célébrer l'Halloween *en toute sécurité*

Le 31 octobre, sorcières, fantômes et créatures en tout genre seront nombreux à parcourir les rues de Saint-Sauveur. Pour que la chasse aux bonbons se déroule sans mauvaises surprises, voici quelques réflexes à garder en tête.

Pour une tournée réussie

Quand les bonbons sont en vue, l'excitation peut vite prendre le dessus! Pour profiter de la tournée, voyez et soyez vus : vêtements clairs ou réfléchissants, lampe de poche et maquillage plutôt qu'un masque qui limite la vision. Traversez aux intersections, évitez de surgir entre les voitures et accompagnez les plus jeunes. Au volant, ouvrez l'œil : de petits monstres pourraient croiser votre chemin!

Prévention incendie

Citrouilles illuminées et décorations font partie du plaisir, mais pas besoin de vraies flammes pour créer l'ambiance! Privilégiez les lumières DEL ou les chandelles à piles et gardez vos décorations loin des sources de chaleur et des sorties. Un petit coup d'œil aux rallonges et aux fils avant de les brancher est aussi de mise : ils doivent être en bon état, sans surcharge et protégés de l'humidité. Enfin, choisissez des costumes courts ou bien ajustés pour éviter les chutes et les contacts avec une flamme.

Joyeuse Halloween!

Un budget municipal, *comment ça se prépare?*

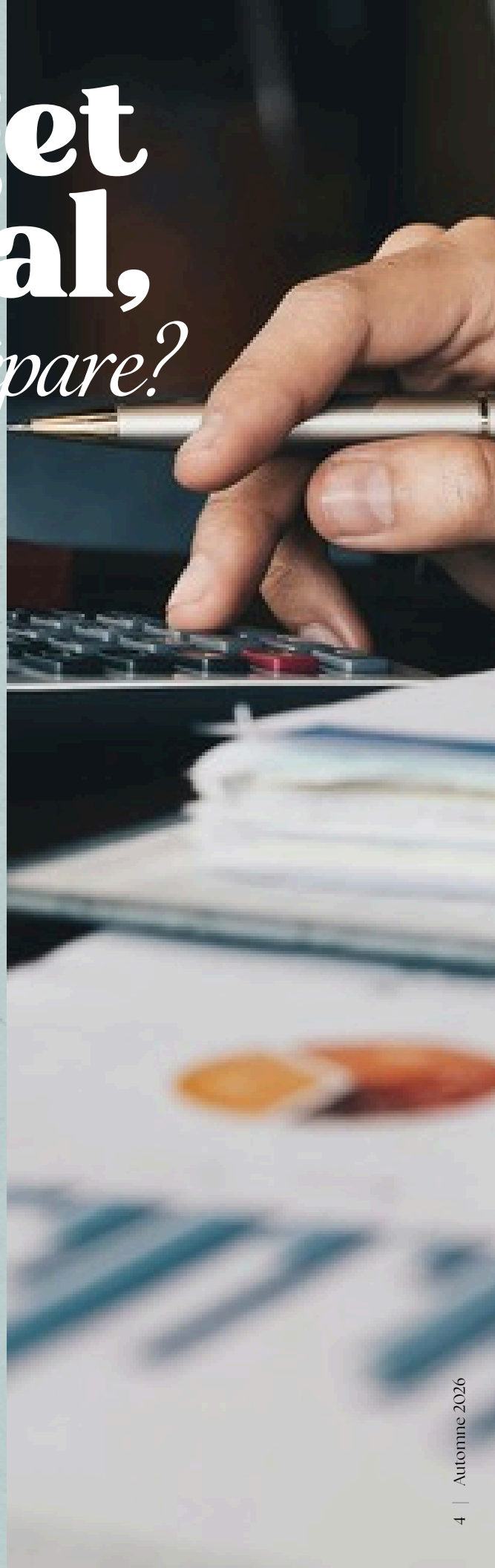
Chaque année, en décembre, le conseil municipal adopte le budget de la Ville. Pourtant, le budget municipal commence à prendre forme bien avant! D'ailleurs, les équipes travaillent déjà à la préparation du budget 2027. Derrière les chiffres se cachent plusieurs mois de travail, des dizaines de personnes impliquées et plus de 1 000 postes budgétaires à analyser.

Ça commence plus tôt qu'on ne le pense!

La préparation du prochain budget s'amorce pratiquement dès l'adoption du précédent. Le conseil municipal fixe les orientations budgétaires en fonction des priorités stratégiques et des projets à réaliser au cours de l'année.

Tout au long de l'année, les équipes suivent l'évolution de leurs dépenses, évaluent leurs besoins et gardent un œil sur ce qui s'en vient : contrats à renouveler, équipements à remplacer, infrastructures à entretenir, nouvelles obligations ou projets à planifier.

Puis, à l'été, l'exercice passe à la vitesse supérieure. Chaque service analyse ses besoins avec les personnes qui connaissent le mieux les opérations. La préparation du budget mobilise alors des équipes partout dans la Ville. Techniciens, professionnels, coordonnateurs, gestionnaires et plusieurs autres employés contribuent à dresser le portrait.



Comment fait-on des choix?

Les besoins sont nombreux, mais tout ne peut pas être réalisé en même temps. Il faut donc établir des priorités. Plusieurs éléments sont pris en considération :

La sécurité

Les obligations
légales

L'état des
infrastructures

La qualité des
services

Les risques
qu'impliquent le report
d'une intervention

Les orientations
municipales

La capacité financière de
la Ville et des citoyens

La capacité
organisationnelle de la
Ville

Pendant ce temps, la direction des Finances rassemble les données, analyse les impacts et prépare différents scénarios. Tout au long du processus, la Direction et le conseil municipal sont appelés à valider les orientations, à évaluer les priorités et à effectuer les arbitrages nécessaires afin de transformer les besoins de la population et les orientations municipales en actions concrètes.

Budget ou PTI?

Le budget annuel prévoit les revenus et les dépenses nécessaires au fonctionnement de la Ville et aux services à la population.

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) planifie sur trois ans les investissements majeurs : routes, conduites, bâtiments, parcs et équipements.

Les deux vont de pair : les investissements d'aujourd'hui peuvent entraîner des besoins d'entretien et d'exploitation pour les années à venir.

Du premier chiffre au budget final

Janvier à juin

Mise en application du budget adopté l'année précédente, analyse des résultats de l'année précédente et révision des priorités du conseil municipal.

Juillet et août

Les services évaluent leurs besoins et préparent leurs prévisions.

Septembre et octobre

Les besoins sont analysés, les priorités se précisent et différents scénarios sont étudiés.

Novembre

Le budget se consolide et les derniers ajustements sont apportés.

Décembre

Le budget est présenté publiquement et adopté par le conseil municipal.





Un projet en tête pour l'an prochain?

Vous pensez construire, rénover, agrandir ou aménager votre propriété? C'est maintenant le bon moment pour vous informer sur la réglementation et commencer vos démarches de permis! Une demande ne se résume pas toujours à remplir un formulaire : selon le projet, des plans, des documents ou certaines étapes d'analyse peuvent être nécessaires avant d'obtenir le feu vert.

Comme les demandes se multiplient à l'approche du printemps, s'y prendre dès l'automne ou pendant l'hiver, c'est se donner plus de temps pour préparer son projet et être prêt lorsque viendra le temps de commencer les travaux.

Qu'en est-il du PIIA?

Certains projets de construction, de rénovation ou d'aménagement sont assujettis à un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Contrairement à une demande évaluée uniquement selon des normes précises, le PIIA permet d'analyser un projet selon des critères de qualité et d'intégration à son environnement.

L'objectif est de favoriser des projets qui s'intègrent harmonieusement à ce qui les entoure, tout en préservant le caractère distinctif des quartiers, des secteurs patrimoniaux et des paysages d'intérêt. Chaque projet est ainsi évalué selon ses particularités et son contexte.

Avant de planifier vos travaux, communiquez avec le Service de l'urbanisme au urbanisme@vss.ca pour connaître les règles et les démarches qui s'appliquent à votre projet.

Cet automne, place au *feuillicyclage*

À l'automne, le réflexe est souvent le même : râteau, sacs... et on ramasse tout. Pourtant, les feuilles mortes peuvent être de précieuses alliées pour votre terrain.

Le feuillicyclage consiste simplement à laisser les feuilles au sol et à les déchiqueter avec la tondeuse. En se décomposant, elles retournent naturellement à la terre et contribuent à enrichir le sol.

Déchiquetées en petits morceaux, les feuilles disparaissent graduellement entre les brins d'herbe. Elles apportent de la matière organique au sol et permettent de profiter de ce que la nature nous offre déjà... sans avoir à tout ramasser.

Le truc? Passez la tondeuse régulièrement afin d'éviter qu'une couche trop épaisse de feuilles s'accumule sur la pelouse.

Trop de feuilles? Gardez-les!

Les feuilles peuvent aussi être utilisées ailleurs sur votre terrain. Une partie des feuilles déchiquetées peut servir de paillis dans les plates-bandes ou être ajoutée au compost. L'idée n'est donc pas nécessairement de tout laisser sur la pelouse, mais plutôt de voir les feuilles comme une ressource plutôt qu'un résidu.





De nouveaux refuges pour **la biodiversité**

Mésanges, hirondelles et chauves-souris ont maintenant de nouvelles adresses à Saint-Sauveur!

Des nichoirs destinés aux mésanges et aux hirondelles ont été installés dans le laboratoire de biodiversité derrière l'hôtel de ville et à proximité. Mais avant de choisir les espèces à qui ils seraient destinés, les biologistes du Service de l'environnement sont allés tendre l'oreille!

En juin, tôt le matin, ils se sont installés à différents points dans les sentiers pour écouter les oiseaux pendant une quinzaine de minutes et noter toutes les espèces entendues.



Un parcours d'écoute a également été réalisé sur l'ensemble des sentiers. Pourquoi en juin? Parce qu'en pleine période de reproduction et de nidification, les oiseaux sont particulièrement bavards! À partir de cet inventaire, des nichoirs adaptés aux espèces présentes ont ensuite été sélectionnés afin de maximiser les chances qu'ils trouvent preneurs.

Du côté du parc Camille-Michel, ce sont plutôt des dortoirs à chauves-souris qui ont fait leur apparition. Ces abris leur offrent un endroit chaud et sécuritaire où se reposer, mettre bas et élever leurs jeunes durant l'été. Leur présence est une bonne nouvelle! Les chauves-souris sont de grandes prédatrices d'insectes, dont nos fameux maringouins. Leurs populations sont toutefois en déclin, entre autres en raison de la perte de leurs habitats et du syndrome du museau blanc, une infection causée par un champignon qui affecte les chauves-souris pendant leur hibernation et peut entraîner une importante mortalité.



Ces nouveaux aménagements s'inscrivent dans la même démarche que le laboratoire de biodiversité : créer des espaces plus accueillants pour la faune, même au cœur des secteurs urbanisés, et donner un petit coup de pouce à la biodiversité locale.

Envie d'installer un nichoir à la maison?

Choisissez un modèle en bois brut, sans peinture ni vernis, avec une ouverture adaptée à l'espèce et sans perchoir, qui pourrait faciliter l'accès aux prédateurs. Installez-le dans un endroit tranquille, à l'abri des vents dominants et préférablement orienté vers le sud. Une fois installé, évitez de déranger ses occupants pendant la période de nidification et prévoyez un petit entretien annuel à la fin de l'hiver.

Nichoir ou dortoir?

Le nichoir permet aux oiseaux de pondre leurs œufs et d'élever leurs petits. Son ouverture et ses dimensions sont adaptées aux espèces qu'on souhaite accueillir.

Le dortoir, lui, sert de refuge aux chauves-souris. Pas de nid ici : elles l'utilisent plutôt pour se reposer et élever leurs jeunes.



La sécurité publique, *concrètement*

Une situation vous préoccupe? Vous souhaitez signaler un problème, mais ne savez pas toujours à qui vous adresser? Sécurité publique, Sûreté du Québec, ministère des Transports et de la Mobilité durable... selon la situation, le bon interlocuteur n'est pas toujours évident à identifier. On vous aide à y voir plus clair!



Un nouveau visage pour la sécurité publique

Depuis cet été, Martin Lemonnier occupe désormais le poste de coordonnateur à la sécurité publique. Son rôle? Coordonner les différentes activités liées à la sécurité sur le territoire et faire le lien entre les services municipaux et les partenaires externes, dont la Sûreté du Québec.

Patrouille municipale, application des règlements, sécurité lors des événements, gestion des risques et préparation aux situations d'urgence font maintenant partie de son quotidien.

Une situation à signaler?

Pour les enjeux qui concernent principalement la réglementation municipale, la sécurité publique est votre porte d'entrée. Il peut notamment s'agir de stationnement, d'un enjeu de sécurité routière ou encore d'une situation présentant un risque pour la sécurité des résidents ou des visiteurs.

Faire un signalement

securitepublique@vss.ca

vss.ca/nous-joindre

Sélectionnez « Sécurité routière » ou « Sécurité publique », selon la situation.

En cas d'urgence

911

Lorsqu'une situation présente un danger immédiat pour une personne ou nécessite une intervention urgente, composez le 911. Cela comprend notamment les accidents ou incidents graves ainsi que les incendies ou risques d'incendie.

À qui appartient la route?

Toutes les routes de Saint-Sauveur ne sont pas sous la responsabilité de la Ville. L'autoroute 15, certaines portions du chemin du Lac-Millette et de la rue Principale, le pont Robert et une portion du chemin Jean-Adam relèvent du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD).

Pour demander une intervention ou formuler une plainte concernant ces secteurs, il faut donc communiquer directement avec le MTMD.



Bilan de santé *pour nos bâtiments*



Hôtel de ville, bibliothèque, bâtiments de services... la Ville compte 33 bâtiments municipaux et chacun vieillit à son rythme. Pour mieux connaître leur état et planifier les interventions à venir, nous avons entrepris la réalisation d'un Plan directeur de maintien d'actifs (PDMA).

Concrètement, le PDMA permettra de dresser un portrait de la santé de nos bâtiments et de prévoir les investissements nécessaires pour les entretenir, les réparer, les moderniser ou, éventuellement, les remplacer.

L'objectif est simple : passer d'une gestion réactive, où l'on intervient lorsqu'un problème survient, à une approche davantage préventive et planifiée.



On commence par le diagnostic

Une première étape a été franchie cet été avec la réalisation du bilan de santé de huit bâtiments municipaux. Cet automne, une firme externe évaluera les coûts des travaux à prévoir et établira leur indice de vétusté.

Ces informations permettront ensuite de déterminer quelles interventions devraient être réalisées en priorité et lesquelles peuvent attendre. Le travail se poursuivra en 2027 avec les autres bâtiments municipaux, jusqu'à obtenir un portrait complet des 33 bâtiments.

Les bons investissements, au bon moment

Au-delà de l'état des bâtiments, le PDMA deviendra un véritable outil de planification. Il permettra d'anticiper les besoins financiers sur plusieurs années et de répartir les investissements dans le temps en fonction des priorités.

Comme l'explique Julien Charest-Landry, directeur du Service des travaux publics : « En ayant une meilleure vue d'ensemble des besoins à venir, nous pourrons planifier les investissements de façon plus prévisible et les répartir dans le temps selon nos priorités. L'objectif, c'est de faire les bons investissements, au bon endroit et au bon moment. »





Pauline Vanier,

Archives nationales à Montréal, Fonds La Presse

À la rencontre de *Pauline Vanier*

On connaît bien le Chalet Pauline-Vanier, mais connaissez-vous la femme derrière ce nom?

Née en 1898, Pauline Archer est la fille unique de Charles Archer, juge à la Cour supérieure du Québec, et de Thérèse de Salaberry, descendante de la famille de Charles-Michel de Salaberry, qui commande les forces britanniques lors de la bataille de Châteauguay pendant la guerre de 1812.

Pauline fréquente d'abord le Collège du Sacré-Cœur avant de poursuivre son éducation à la maison auprès de gouvernantes. Dès l'âge de 12 ans, elle rêve de devenir missionnaire et de travailler dans l'Arctique. Elle choisit finalement une autre voie et ainsi, après une formation d'infirmière, elle se joint à la Croix-Rouge.

En 1921, Pauline épouse Georges Philéas Vanier, vétéran de la Première Guerre mondiale où il perd une jambe au combat. Georges entreprend par la suite une importante carrière diplomatique. Le couple aura cinq enfants et vivra plusieurs années à l'étranger au gré de ses différentes affectations.

Cette vie dans les milieux diplomatiques et internationaux amène les Vanier à faire de nombreuses rencontres, dont John Henry Molson et son épouse, avec qui ils se lient d'amitié. Une relation qui, quelques décennies plus tard, créera un lien bien particulier avec Saint-Sauveur.



*Georges et Pauline Vanier,
Institut Vanier de la famille*

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Vanier s'engagent auprès des réfugiés qui souhaitent s'établir au Canada. Ils militent pour faire évoluer les lois canadiennes sur l'immigration. Entre 1947 et 1953, 186 000 réfugiés européens s'établissent au pays.

En 1959, Georges Vanier devient gouverneur général du Canada et la famille s'installe à Ottawa. Pauline poursuit de son côté son engagement. En 1964, elle crée une fondation visant à contribuer à l'avancement des connaissances et au bien-être des familles au Canada.

Son implication dans l'éducation et la vie communautaire lui vaut plusieurs distinctions. Elle devient notamment la première femme hors du domaine politique à être nommée au Conseil privé de la Reine et, en 1967, est la première femme à accéder au rang de Compagnon de l'Ordre du Canada.

Georges Vanier décède le 5 mars 1967, à l'âge de 78 ans. Pauline rejoint par la suite son fils Jean, établi en France, où elle décède en 1991. Elle repose aux côtés de son mari à la Citadelle de Québec.



*Proposition initiale du centre des loisirs, 1967,
Fonds d'archives Émilien-Bujold, SHGPH.*

C'est ici que notre histoire revient à Saint-Sauveur.

Nouvellement élu maire du village, Frank Kelly souhaite faire construire un nouveau chalet communautaire. Il demande alors à John Henry Molson d'intercéder auprès de l'architecte Émilien Bujold afin qu'il en dessine les plans.

En 1966, Bujold apporte ses premières esquisses à la ferme des Molson, située sur la rue Principale. John Henry Molson accepte de contribuer à la réalisation du projet à hauteur de 60 000 \$.

Lorsque le nouveau centre est inauguré en septembre 1969, son nom n'est pas choisi au hasard. Pour témoigner de l'amitié qui unit les familles Molson et Vanier, il est nommé en l'honneur de Pauline Vanier.

Un nom qui, plus de 50 ans plus tard, est toujours bien présent au cœur de Saint-Sauveur.

La Ville tient à remercier
Christiane Brault,
membre du comité
patrimoine, pour sa
précieuse collaboration à
la rédaction de cet article.

VOS COLLECTES À VOTRE AGENDA

Quel bac sortir cette semaine? Et la prochaine collecte de matières organiques, c'est quand? Plus besoin de chercher!

La nouvelle page Mon calendrier de collectes, accessible sur le portail citoyen au citoyen.vss.ca, vous permet de trouver rapidement le calendrier correspondant à votre résidence. Il suffit d'entrer votre adresse.

Vous préférez tout avoir directement dans votre téléphone? Ajoutez vos jours de collecte à votre agenda personnel, que vous utilisiez Google, Apple ou Outlook. Les calendriers en format PDF demeurent également disponibles si vous préférez les imprimer.

Numérisez le code QR pour trouver votre calendrier et l'ajouter à votre agenda.



LES ÉVÉNEMENTS

VENTE-DÉBARRAS DES CITOYENS

DU SAMEDI 10 OCTOBRE AU DIMANCHE 12 OCTOBRE

Sillonnez les rues de Saint-Sauveur pour dénicher de véritables trésors à petits prix! Consultez notre carte interactive pour repérer facilement les adresses participantes et planifier votre tournée.



LA GRANDE MARCHÉ DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

**SAMEDI 17 OCTOBRE
PARC JOHN-H.-MOLSON | 11 H**

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et le Grand défi Pierre Lavoie vous donnent rendez-vous pour la 12e édition de La Grande marche. Cet événement met de l'avant l'importance de l'activité physique dans le maintien d'une bonne santé et la prévention de plusieurs maladies. Marchons ensemble pour un Québec plus actif et en meilleure santé!

Inscription au onmarche.com

CINÉ-CONFÉRENCE LA RICHESSE DES ORDURES

**JEUDI 15 OCTOBRE
BIBLIOTHÈQUE | 19 H**

Et si nos déchets avaient plus de valeur qu'on le croit?

À travers son documentaire *La richesse des ordures*, le réalisateur Dominic Simard nous invite à revoir notre façon de consommer et à découvrir tout ce qui peut être réparé, transformé ou réutilisé avant de prendre le chemin de l'enfouissement.

La projection sera suivie d'une discussion d'une heure avec le réalisateur, une occasion d'échanger sur les enjeux liés aux matières résiduelles et de réfléchir à des gestes concrets pour réduire notre empreinte au quotidien.

Inscription via Sports-Plus d'ici le 14 octobre



LES ÉVÉNEMENTS

SAINT-SAUVEUR EXPOSE

3 NOVEMBRE AU 3 JANVIER
BIBLIOTHÈQUE

Les étudiants du cours de dessin de Nathalie Candelon-Morel exposent leurs chefs d'œuvres à la bibliothèque. Venez admirer leurs créations durant les heures d'ouverture!

MARCHÉ DE NOËL

21 ET 22 NOVEMBRE
CHALET PAULINE-VANIER | 10 H À 16 H

Plongez dans l'ambiance des Fêtes au Marché de Noël de Saint-Sauveur!

Le temps d'une fin de semaine, découvrez une foule de créations originales et de produits locaux proposés par des artisans, artistes et producteurs d'ici et d'ailleurs. Une belle occasion de rencontrer les exposants, de découvrir leur savoir-faire et de dénicher des cadeaux uniques à glisser sous le sapin.

Que vous soyez à la recherche d'une petite attention, d'un cadeau fait à la main ou simplement d'une sortie pour vous mettre dans l'esprit des Fêtes, venez faire un tour et profiter de l'ambiance chaleureuse du marché.



FABRICATION DE SAVONS

**16 ANS
ET PLUS**

JEUDI 5 NOVEMBRE
CHALET PAULINE-VANIER | 19 H

Venez découvrir comment fabriquer votre propre savon naturel lors d'un atelier ludique et instructif offert par la Savonnerie Ma création écolo. Vous découvrirez les bases de la savonnerie par saponification à froid et apprendrez à fabriquer des savons à partir de produits naturels.

Chaque participant repartira avec son propre pain de savon, soit l'équivalent d'environ 6 à 7 savons, à utiliser à la maison.

Inscription via Sports-Plus



MATINÉE JEUNESSE

21 NOVEMBRE
CHALET PAULINE-VANIER | 10 H

**3 À 6
ANS**

Découvrez Yggdrasil, un spectacle ludique et clownesque présenté par La Marche du Crabe, où figurines et objets prennent vie dans un univers inspiré de la mythologie nordique. Une aventure pleine d'imagination conçue spécialement pour les tout-petits.

HALLOWEEN



ATELIER D'APPRENTI SORCIER

SAMEDI 24 OCTOBRE

CHALET PAULINE-VANIER | 16 H

Pendant une heure, les enfants entreront dans la peau d'un apprenti sorcier. Ils concocteront leur propre potion et fabriqueront un grimoire qu'ils pourront rapporter à la maison.

Une activité créative et ludique pour devenir, le temps d'un atelier, le meilleur apprenti sorcier de la région!

Inscription via Sports-Plus

**6 À 12
ANS**



PARCOURS D'HALLOWEEN DES JARDINS

SAMEDI 31 OCTOBRE

CENTRE-VILLE | 16 H À 19 H



Le cœur du village de Saint-Sauveur, se transforme en zone piétonnière avec récolte de bonbons pour les petits monstres. Amuseurs publics, spectacles et ambiance festive vous attendent. Venez vous amuser en famille, on vous attend costumés dès 16h!

DÉCORATION DE CITROUILLES

SAMEDI 24 OCTOBRE

CHALET PAULINE-VANIER | 18 H 30

Donnez vie à une citrouille drôle, mystérieuse ou effrayante!

Pendant cet atelier, les participants pourront laisser parler leur créativité en peignant et en personnalisant leur propre citrouille pour l'Halloween.

Couleurs, imagination et créativité seront au rendez-vous pour créer une décoration unique à rapporter à la maison!

Inscription via Sports-Plus

**16 ANS
ET PLUS**



LES SENTIERS HANTÉS

SAMEDI 31 OCTOBRE

SENTIERS DU PARC JOHN-H.-MOLSON | 19 H À 22 H

Oserez-vous vous aventurer dans les sentiers à la tombée de la nuit? Pour l'occasion, les sentiers se transforment pour vous faire vivre une expérience où mystère, surprises et frissons seront au rendez-vous. Parcourez le chemin, gardez l'œil ouvert et surtout... ne vous laissez pas surprendre par ce qui pourrait se cacher dans la forêt!

Une activité à vivre en famille ou entre amis pour se plonger dans l'ambiance de l'Halloween.

HEURE DU CONTE

**3 À 5
ANS**



HEURE DU CONTE EN PYJAMA

16 OCTOBRE | 19 H

HEURE DU CONTE D'HALLOWEEN EN PYJAMA

30 OCTOBRE | 19 H

HEURE DU CONTE

26 OCTOBRE | 9 H 30

HEURE DU CONTE

30 NOVEMBRE | 9 H 30

TOUS LES HEURES DU CONTE ONT LIEU À LA BIBLIOTHÈQUE



LES COLLECTES

COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

SEMAINE DU 13 NOVEMBRE

Nous vous rappelons que seuls les sacs de papier, les boîtes de carton et les contenants réutilisables sont autorisés, et doivent peser moins de 25 kg une fois remplis. Profitez de ces collectes pour jeter vos feuilles mortes, brindilles, petites retailles de cèdres, épinettes de conifères, résidus de jardinage ou de plantes d'intérieur et résidus de raclage.

Aucune inscription n'est requise.



DÉCHIQUETAGE DE BRANCHES À DOMICILE

SEMAINE DU 19 OCTOBRE

Le service de déchiquetage de branches à domicile est offert sur inscription. Avant de sortir vos branches, assurez-vous qu'elles respectent les critères : moins de 10 cm de diamètre et un maximum de 1,8 m de longueur. Placez-les sur votre terrain, en bordure de rue, dans le même sens et le bout coupé vers la rue.

Inscription au vss.ca/branches

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

SECTEURS JAUNE ET ROSE : SEMAINE DU 11 OCTOBRE

SECTEURS VERT ET BLEU : SEMAINE DU 18 OCTOBRE

Déposez vos objets en bordure de rue, sur votre terrain, le soir même des dates prévues.

N'oubliez pas : les encombrants ramassés sont directement enfouis, sans tri ni valorisation. Avant de les jeter, pensez à leur donner une seconde vie (dons, écocentres, etc.). Pour connaître la liste des matières acceptées ou refusées, consultez le vss.ca/collecte.

Aucune inscription n'est requise.



LES RAPPELS

ON CHANGE L'HEURE ET LES PILES

Le 25 octobre prochain, nous reculerons le temps d'une heure. Profitez-en pour vérifier le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone. Notez qu'il est recommandé de remplacer les piles de vos avertisseurs, même si elles semblent toujours fonctionnelles.

Vérifiez ensuite le fonctionnement de l'avertisseur en appuyant quelques secondes sur le bouton d'essai.

INSTALLATION PERMISE DES ABRIS TEMPORAIRES D'AUTOS

À compter du mercredi 15 octobre, l'installation d'abris temporaires pour automobiles est permise.

CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE

À l'occasion de l'Action de grâce, les bureaux municipaux seront fermés le 15 octobre. Les services reprendront selon l'horaire habituel dès le lendemain.

DÉBUT DE L'INTERDICTION DU STATIONNEMENT DE NUIT

À compter du 15 novembre et jusqu'au 15 avril inclusivement, le stationnement de nuit est interdit sur tous les chemins publics entre 2 h et 7 h, afin d'assurer un déneigement rapide, efficace et sécuritaire.

COMPTE DE TAXES

Un petit rappel pour votre calendrier : le 11 novembre est la date limite pour effectuer le 5^e versement de votre compte de taxes municipales.

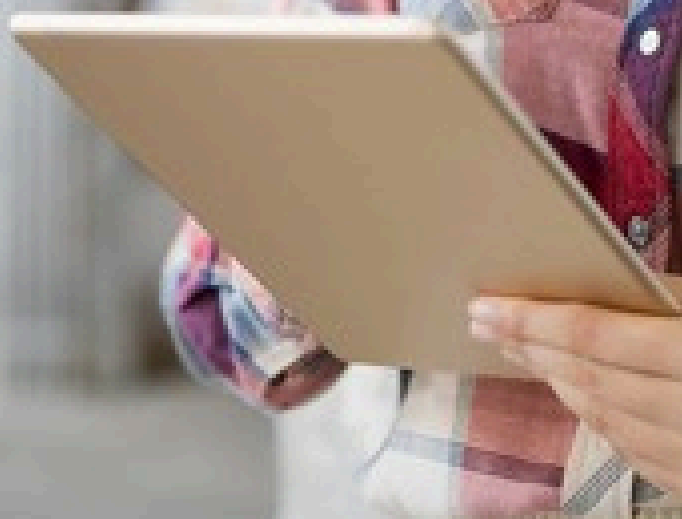
Votre compte de taxes, en quelques clics

En créant gratuitement votre dossier sur la plateforme de services aux citoyens, vous pouvez consulter votre compte de taxes municipales en ligne, où que vous soyez.

- visualiser votre compte de taxes
- consulter votre solde
- retrouver vos dates d'échéance en un coup d'œil

Simple, pratique... et beaucoup moins de risque d'oublier un versement!

Numérisez le code QR pour créer votre dossier citoyen et consulter votre compte de taxes.



MA VILLE MES AVIS, MON S.A.C.



Restez informé grâce au S.A.C.

Le Service d'Avis aux Citoyens (S.A.C.) est votre outil essentiel pour recevoir rapidement les informations importantes qui vous concernent.

Règlementation

Collectes spéciales

Taxation

Communication citoyenne générale

Loisirs

Événements

Urgence

PERSONNALISEZ VOTRE S.A.C.

vss.ca/SAC

